

**ALLOCUTION DE MONSIEUR PIERRE MAUROY A
L'OCCASION DE LA CEREMONIE DES VOEUX DU
CREDIT MUNICIPAL DE LILLE
LE LUNDI 13 JANVIER 1997**

Monsieur Patrick KANNER, Vice-Président
Délégué,

Monsieur Jean-Pierre DUEZ, Directeur
Général,

Mesdames, Messieurs,

Pierre Mauroy

Je suis heureux de vous retrouver
en ce début d'année, afin d'échanger nos
voeux, selon une tradition bien établie, à
laquelle je suis pour ma part attaché.
Voeux de bonheur personnel, bien sûr,
mais également de réussite et
d'épanouissement professionnel, au sein
d'un établissement dont le rôle et la
vocation s'inscrivent de plus en plus dans
le mouvement économique et social qui
caractérise la fin de ce siècle, et même
de ce millénaire.

Depuis quelques années, le
contexte bancaire évolue rapidement.
Cette évolution provoque

inéluclablement la concentration des établissements et des réseaux.

Vendredi dernier, n'annonçait-t-on pas la reprise du Crédit du Nord par la Société Générale ?

Cette concentration peut présenter un caractère excessif. Je suis personnellement intervenu à propos de la Banque Scalbert-Dupont pour tirer le signal d'alarme. Il faut que les banques proches de leur région et des citoyens ne disparaissent pas dans des entités nationale, voire supranationales dont le caractère impersonnel n'est plus à démontrer.

Un contexte économique aussi rapidement évolutif suppose -et c'est particulièrement vrai pour les entreprises de taille modeste- une capacité d'adaptation forte et rapide.

Dans ce domaine, le Crédit Municipal de Lille a su démontrer son esprit d'initiative, son sens de l'innovation.

Je ne prendrai pour exemple que la mise en oeuvre depuis avril 1996 d'un aménagement et d'une réduction du temps de travail qui permettent désormais à ses collaborateurs de travailler sur un rythme hebdomadaire de 36 heures en 4 jours.

Je suis heureux que cette innovation ait lieu à Lille, car vous connaissez mon sentiment sur la nécessité de réduire le temps de travail pour partager l'emploi et, en tout cas, le pérenniser.

Cette mesure qui est appliquée -il faut le souligner également- avec le maintien de la rémunération, a aussi permis l'embauche de nouveaux collaborateurs et l'extension des plages horaires d'ouverture à la clientèle, améliorant ainsi les services offerts par l'Etablissement.

Innovant et audacieux, le Crédit Municipal sait également l'être pour trouver avec des partenaires à son image

des projets porteurs d'espoir,
particulièrement en direction de la
jeunesse ; le partenariat conclu avec le
L.O.S.C., la Ville de Lille, viennent
d'illustrer cette démarche.

(les lillois)

Il est en effet important que les
jeunes Lillois qui habitent dans des
quartiers en difficulté aient l'occasion de
pratiquer le football. Très concrètement,
c'est pour eux une démarche d'insertion,
de structuration, d'intégration avec
l'apprentissage des règles ; bref une
véritable école de solidarité.

Ils ont pu, depuis 1994, bénéficier
du "Pass-foot" pour aller au stade
Grimonprez-Jooris, ou suivre des stages
sportifs dans leur quartier.

Le L.O.S.C., la Ville de Lille et le
Crédit Municipal de Lille s'allient
maintenant pour compléter cette
politique auprès des jeunes de 16 à 25
ans. Ainsi, des centaines de jeunes de
quartiers en développement social
pourront assister à des matches du Club

Lillois.

Cette démarche citoyenne se concrétise aussi par les actions que mène notre Etablissement, en faveur des chômeurs ou des R.M.istes, par des prêts à la création d'emploi, ou par le conseil et l'aide apportés aux plus démunis grâce à l'unité de Conseil Economique Personnel.

Ces actions et ce savoir-faire sont, peut-être, encore trop peu connus. Aussi, j'approuve tout à fait l'initiative prise par Monsieur Patrick KANNER, Vice-Président pour éditer prochainement un "livre blanc de la solidarité".

Ce "livre blanc de la solidarité" présentera en effet cette démarche très spécifique du Crédit Municipal et sera diffusé publiquement auprès d'un certain nombre de décideurs et leaders d'opinions de la région.

Le client du Crédit Municipal, s'il a droit à de bons produits et de bons

services comme dans tout établissement bancaire, apporte aussi sa contribution au fonctionnement de cette institution et fait donc preuve d'une vraie solidarité active.

Cette alliance entre l'économique et le social, le Crédit Municipal sait également la réaliser grâce à son réseau. L'implantation très prochaine d'une agence nouvelle à Lille-Sud en est une vivante et concrète illustration.

Cette nouvelle agence ouvrira ses portes début février rue du Faubourg des Postes à Lille-Sud. Elle contribuera à la revitalisation du quartier ; plusieurs milliers de ses habitants et des villes voisines trouveront ainsi un service bancaire de proximité et de qualité, et chacun pourra y voir un nouveau signe du dynamisme du Crédit Municipal et du développement de son activité économique et sociale.

Le projet d'évolution du statut du Crédit Municipal de Lille aujourd'hui

constitue d'ailleurs une des données essentielles de son avenir.

Les récentes évolutions statutaires et législatives nous conduisent à modifier nos structures afin de poursuivre le financement d'actions concrètes en faveur des plus démunis. Elles ne sont possibles que si le Crédit Municipal de Lille dégage le profit nécessaire à leur réalisation.

Il faut donc impérativement lui donner les moyens de développer ses activités économiques, pour conserver une fidélité absolue à sa vocation sociale.

Ces moyens, je l'ai dit, passent d'abord par la capacité de l'Etablissement à générer du profit, par la rentabilité de ses activités grâce à son efficacité économique, financière et commerciale, par le développement de sa capacité d'autofinancement en disposant de fonds propres.

Pour y parvenir nous allons regrouper les activités bancaires proprement dites au sein d'une société créée à cet effet.

Ceci permettra d'ouvrir le capital de cette société, de préférence en direction de particuliers, afin de conforter son développement, grâce à un actionnariat populaire.

Le Crédit Municipal de Lille, avec ses prédécesseurs, la Fondation Bartholomé Masurel et le Mont-de-Piété, a une longue histoire.

Mais quels que soient les changements qui interviennent dans le fonctionnement de sa structure, le cap est toujours le même : aider les "laissés-pour compte" de notre société à retrouver, dans la dignité, les moyens d'agir sur leur propre destinée.

Le Crédit Municipal de Lille, grâce à ses facultés d'adaptation, va maintenir et accentuer la présence du seul

Etablissement de Crédit qui ait une finalité sociale, afin qu'une approche différente continue d'exister dans la cité. C'est le souffle d'une institution plusieurs fois centenaire qui à plus que jamais vocation à trouver, dans une bonne complémentarité, sa place au sein du monde bancaire de sa région.

C'est le voeu que je forme avec vous pour 1997, en vous renouvelant toute ma confiance et ma sympathie, et en vous remerciant, Monsieur Patrick KANNER, Monsieur Jean-Pierre DUEZ, pour l'action innovante que vous conduisez au service des Lillois.